

Souhaitez-vous devenir membre de votre syndicat ?

Ce n'est pas parce que l'employeur prélève à la source des cotisations syndicales que cela fait de vous un membre de L'APL.



Rendez-vous sur le site de L'APL afin de connaître les avantages et la procédure pour devenir membre !

Accédez au site: www.lignery.ca
[Vie syndicale / Devenir membre]